



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE ISOCLENE

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ISOCLENE  
 Numéro du produit ISO,AISO250,AISO01L,ZA

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.  
 Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur AF INTERNATIONAL. A division of HK WENTWORTH LTD  
 ASHBY PARK  
 COALFIELD WAY  
 ASHBY de la ZOUCH  
 LEICESTERSHIRE. LE65 1JR  
 UNITED KINGDOM  
 +44 (0) 1530 419600  
 +44 (0) 1530 416640  
 info@hkw.co.uk

Personne à contacter GENERAL MANAGER

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm Mon – Fri

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

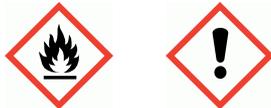
##### Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225  
 Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336  
 Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xi;R36. F;R11. R67.  
 ou (1999/45/CE)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

# ISOCLENE

<b>Mentions de danger</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>Contient</b>	PROPANE-2-OL

## 2.3. Autres dangers

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>PROPANE-2-OL</b>		<b>60-100%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	F;R11 Xi;R36 R67	
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

<b>Commentaires sur la composition</b>	Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.
--	--

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.

## ISOCLENE

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.  
Traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Oxydes des substances suivantes: Carbone.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

## ISOCLENE

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver le récipient bien fermé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

**DNEL**

Industrie - Contact avec la peau; : 888 mg/kg/jour  
 Industrie - Inhalatoire; : 500 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Contact avec la peau; : 319 mg/kg/jour  
 Consommateur - Inhalatoire; : 89 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Ingestion; : 26 mg/kg/jour

**PNEC**

- Eau douce; 140.9 mg/l  
 - Eau de mer; 140.9 mg/l  
 - Sediment; 552 mg/kg  
 - Sol; 28 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

##### Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

## ISOCLENE

<b>Mesures d'hygiène</b>	Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	82°C/179.6°F @
<b>Point d'éclair</b>	12°C/53.6°F (En vase ouvert)
<b>Taux d'évaporation</b>	2.93
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	: 2.50
<b>Pression de vapeur</b>	4.40 kPa @ 20°C/68°F
<b>Densité de vapeur</b>	2.8
<b>Densité relative</b>	0.785 @ 20°C/68°F
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	425°C/797°F

#### 9.2. Autres informations

<b>Poids moléculaire</b>	60.10 g/mol
<b>Volatilité</b>	100

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

## ISOCLENE

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Buehler test: - Cobaye: Non sensibilisant.

#### **Inhalation**

Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### **Ingestion**

Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

#### **Contact cutané**

Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

#### **Contact oculaire**

Irritant pour les yeux.

#### **Voie d'exposition**

Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

#### **Organes cibles**

Système nerveux central Yeux Système respiratoire, poumons Peau

#### **Symptômes**

Irritation des yeux et des muqueuses. Pupilles dilatées. Irritation des voies respiratoires supérieures. Détresse respiratoire générale, toux sèche improductive. Irritation cutanée. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Rhinite (inflammation de la muqueuse nasale).

### Informations toxicologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 4 700,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 4 700,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 12 800

**Espèces** Lapin

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 46,5

## ISOCLENE

<b>Espèces</b>	Rat
<b>ETA inhalation (vapeurs mg/l)</b>	46,5
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Effet narcotique. Dépression du système nerveux central.
<b>Voie d'exposition</b>	Contact cutané et/ou oculaire. Absorption cutanée Ingestion
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central Yeux Peau Système respiratoire, poumons
<b>Symptômes</b>	Irritation des yeux et des muqueuses. Pupilles dilatées. Rhinite (inflammation de la muqueuse nasale). Détresse respiratoire générale, toux sèche improductive. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### 12.1. Toxicité

<b>Toxicité</b>	Pas considéré toxique pour les poissons.
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LC50, 96 hours, 96 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours, 48 heures: 13299 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 hours, 72 heures: > 1.000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , >: > 1.000 mg/l, Boues activées

#### Informations écologiques sur les composants

##### PROPANE-2-OL

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LC50, 96 hours, 96 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 hours, 48 heures: 13299 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 72 hours, 72 heures: > 1.000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	CE <sub>50</sub> , >: > 1.000 mg/l, Boues activées

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

## ISOCLENE

### Informations écologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

**Persistence et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit n'est pas bioaccumulable.

### Informations écologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1219

N° ONU (IMDG) 1219

N° ONU (ICAO) 1219

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition (ADR/RID)** ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

## ISOCLENE

Nom d'expédition (IMDG)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
Nom d'expédition (ICAO)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)
Nom d'expédition (ADN)	ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Risque subsidiaire ADR/RID

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Etiquette IMDG

Classe/division ICAO 3

Risque subsidiaire ICAO

Etiquettes de transport

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Code de consignes d'intervention d'urgence 2YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## ISOCLENE

### Législation UE

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

### Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

<b>Publié par</b>	Grace Claypole
<b>Date de révision</b>	21/05/2015
<b>Révision</b>	4
<b>Numéro de FDS</b>	10636
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	R11 Facilement inflammable. R36 Irritant pour les yeux. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.